



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

### AVIS PUBLIC

**est par la présente donné par le directeur général et secrétaire-trésorier adjoint par intérim de la MRC des Collines-de-l'Outaouais de ce qui suit :**

Le Conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a adopté lors d'une séance régulière tenue le 20 décembre 2018 par sa résolution 18-12-432, le règlement n° 270-18 modifiant le règlement n° 227-15 concernant la rémunération des membres du Conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

Toute question relativement au contenu de cet avis peut être adressée au directeur général et secrétaire-trésorier adjoint par intérim de la MRC des Collines-de-l'Outaouais en composant le 819-827-0516 poste 2250 ou via l'adresse courriel [plaliberte@mrcdescollines.com](mailto:plaliberte@mrcdescollines.com)

**Avis public donné le 9 janvier 2019 conformément au règlement numéro 254-17 visant la publication des avis publics de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.**

Patrick Laliberté  
Directeur général et secrétaire-trésorier adjoint par intérim